

# CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2018

Convocation du 22 mars 2018

L'an deux mille dix-huit le trente et un mars à neuf heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame BONNOT Evelyne, Maire.

Présents : Mme ALEXIS Julie, Mme ALLAND Nancy, Mme BONNOT Evelyne, M. CHARBONNEL Olivier, M. CHATAIN Jean-Claude, M. COCHELIN Denis, M. DESRAME Bruno, M. GUIRLIN Jean-Louis, M. JACQUEMIN Gérard.

Absentes excusées :

Mme CANTERO Nathalie (pouvoir à M. CHARBONNEL Olivier)

Mme HUREL Pascale (pouvoir à M. GUIRLIN Jean-Louis)

Mme DACHARY-LAVAL Sandrine

M. GUIRLIN Jean-Louis est nommé secrétaire de séance, conformément aux dispositions de l'article L 2121-5 du CGCT, fonction qu'il a accepté.

Lecture et signature du précédent procès-verbal.

Ordre du jour :

1 – Approbation des Comptes de Gestion du Receveur municipal des 3 budgets communaux

2 – Vote des Comptes Administratifs des 3 budgets communaux

1 – Approbation des Comptes de Gestion du Receveur municipal des 3 budgets communaux

a) Commune

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le compte de gestion 2017 du budget communal de la commune, présenté par Monsieur le Receveur municipal, par 10 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

b) Patrimoine

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le compte de gestion 2017 du budget communal du patrimoine, présenté par Monsieur le Receveur municipal, par 10 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

c) Assainissement

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le compte de gestion 2017 du budget communal de l'assainissement, présenté par Monsieur le Receveur municipal, par 10 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

2 – Vote des Comptes Administratifs des 3 budgets communaux

a) Commune

Après avoir entendu le compte administratif du budget de la commune de l'exercice 2017,

Statuant sur l'affectation du résultat budgétaire de l'exercice 2017.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- **Dépenses de fonctionnement : 575.103,61 €**

- **Recettes de fonctionnement 653.509,87 €**

Il est à noter que le compte administratif est en concordance avec le compte de gestion présenté par Monsieur le Receveur municipal.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

b) Patrimoine

Après avoir entendu le compte administratif du budget du patrimoine de l'exercice 2017,  
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- **Dépenses de fonctionnement : 52.490,72 €**

- **Recettes de fonctionnement 13.683,18 €**

Il est à noter que le compte administratif est en concordance avec le compte de gestion présenté par Monsieur le Releveur municipal.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

c) Assainissement

Après avoir entendu et voté le compte administratif du budget assainissement de l'exercice 2017,  
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- **Dépenses d'exploitation : 2.612,55 €**

- **Recettes de fonctionnement 1.659,32 €**

Il est à noter que le compte administratif est en concordance avec le compte de gestion présenté par Monsieur le Releveur municipal.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

**La séance est levée à 11h30**

Le Maire :

Le secrétaire de séance :

Les membres présents :